



Saint Jean Pied de Port, le 18 Janvier 2022

Objet : demande de taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur le Directeur,

Au sein de notre lycée, nous nous efforçons de contribuer à la formation des jeunes en privilégiant les mises en situations professionnelles et en favorisant leur ouverture sur l'extérieur par les stages, les visites, l'animation du milieu rural et les voyages d'études. Pour tous les élèves, nous cherchons en permanence à maintenir un degré de formation de qualité afin de favoriser leur intégration dans le monde professionnel dans les secteurs de l'agriculture et des services à la personne. Depuis la rentrée de septembre 2021, pour répondre à un besoin des entreprises de notre territoire, nous proposons un nouveau Bac Professionnel Métiers de l'Accueil, qui formera les futurs agents d'accueil des entreprises, administrations, structures de santé ou de tourisme.

Par le versement de votre taxe d'apprentissage, vous pouvez nous aider à pérenniser notre action. En effet, les montants collectés nous permettent de mener à bien nos projets éducatifs : renouvellement des équipements et salles de travaux pratiques, rémunération d'intervenants extérieurs ou « experts », actions professionnelles sur le terrain et voyages d'études.

La taxe d'apprentissage, comprend 2 parts :

- **1 part égale à 87 % de la taxe** (ancien quota) destinée au financement de l'apprentissage versée aux **OPCO**
- **1 part égale à 13 % de la taxe** destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, dédiées au financement des formations initiales professionnelles et technologiques hors formation en apprentissage (ancien hors quota), à verser avant le 1^{er} juin 2022

Le lycée Frantsesenia est habilité à percevoir les 13% sans intermédiaire. Vous pourrez donc affecter directement votre solde de taxe d'apprentissage, à notre établissement, au moyen du bordereau ci-joint, et sans passer par un intermédiaire (OCTA, OPCA ou OPCO), par chèque ou par virement. Dès réception de votre versement, nous vous adresserons un reçu libératoire vous permettant de justifier votre règlement auprès des services fiscaux.

En accordant votre aide à notre lycée, vous contribuez au maintien et au développement d'un territoire rural. Par avance, nous vous remercions de votre fidélité et soutien à notre projet éducatif.

En ce début d'année 2022 nous vous présentons nos meilleurs vœux. Que votre investissement quotidien vous apporte épanouissement personnel et prospérité à votre entreprise.

Bien cordialement,

Cécile CROUSPEYRE - Directrice